



## PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire. En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite, soit via internet (Pass'Rousseau).

Des cours théoriques collectifs en présentiels sont également dispensés en présentiel par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nous vous recommandons d'assister aux cours suivants :

- La vitesse
- L'alcool et la fatigue
- Les intersections et les priorités
- L'arrêt et le stationnement
- Notions pratiques
- Les facteurs de risques au volant (téléphone, inexpérience, etc...)

Pensez à vérifier à vérifier les conditions d'inscription à ces cours, sur les panneaux d'affichage à l'entrée de la salle de code.

### Parcours pratique

Une fois le code obtenu, la formation pratique débute.

La formation pratique est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les enseignants de l'auto-école La Cigale vous feront alors découvrir le maniement du véhicule dans des espaces fermés à la circulation ou à faible trafic.

Afin de vous préparer au mieux à la conduite en toute sécurité, nous nous appliquerons à vous enseigner la conduite dans le maximum de conditions possibles : telles que par temps de pluie, par temps sec, par vent fort, en présence de neige ou verglas, en rase campagne, sur autoroute, en ville, ou conduite de nuit.

Pour cette variété de conditions, nous serons évidemment dépendants de la météo, et de la saison (pas de conduite de nuit possible l'été).

La formation se déroule sur quatre étapes générales divisées en sous objectifs :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

L'ensemble du programme de formation est détaillé dans le livret d'apprentissage numérique (Mounki). Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

La progression de ces compétences dépend de l'âge, de la motivation, de la compréhension, et des pressions exercées par l'entourage, ainsi que la sensibilité et l'émotivité de chaque individu. Aucune formation n'est identique à une autre.

Vos progrès seront consignés à chaque cours sur tablettes par les enseignants (application Mounki). Ainsi en toute transparence vous pourrez relire les commentaires, les cours, les schémas, réalisés lors de vos séances.

À tout moment, à la demande de l'élève, un bilan de compétence peut être réalisé par le formateur, en prenant la forme d'un examen blanc.

## Organisation des cours théoriques collectifs

Afin de faciliter votre apprentissage du code, nous vous proposons régulièrement des cours théoriques portant sur les thèmes principaux relatifs à la Sécurité Routière.

Ces séances sont animées par un enseignant diplômé et ne sont pas des séries d'entraînement au code.

### Conditions nécessaires :

- Inscription au moins 1 semaine avant la séance choisie au bureau
- Nombre minimum de stagiaires : 3
- Tarif : 10€ / heure (voir modalités au secrétariat)

### Horaires des cours théoriques :

Lundi	18h à 19h
Mardi	18h à 19h
Mercredi	18h à 19h
Jeudi	18h à 19h

### Thèmes des cours théoriques :

- La vitesse
- L'alcool et la fatigue
- Les intersections et les priorités
- L'arrêt et le stationnement
- Notions pratiques
- Les facteurs de risques au volant (téléphone, inexpérience, etc...)

## Séances d'entraînement au code

Lundi	10h à 12h	15h à 18h*
Mardi	10h à 12h	15h à 18h*
Mercredi	10h à 12h	15h à 18h*
Jeudi	10h à 12h	15h à 18h*
Vendredi	10h à 12h	15h à 18h
Samedi	10h à 12h	

(\*) Les cours de code collectifs non assurés de 18h à 19h seront automatiquement remplacés par des séances d'entraînement au code.